



Le Maire

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de sa politique locale de sécurité, la Ville d'Aulnay-sous-Bois s'est donnée des objectifs opérationnels en partenariat avec l'Etat. En ce sens, j'ai signé, avec le Préfet de la Seine-Saint-Denis, une convention de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat, en septembre dernier.

Malgré le contexte budgétaire contraint imposé par la baisse des dotations de l'Etat, la Ville d'Aulnay-sous-Bois met à la disposition de la Police nationale du matériel numérique (2 appareils photos numériques avec cartes mémoires et un PC portable), des équipements et des armes (10 lampes avec chargeur et batterie, 20 DBD BA, 40 générateurs aérosols gaz), du mobilier (5 bureaux de travail) et surtout 4 véhicules (2 Peugeot Partenaire GO, une Clio GO et une Peugeot 208).

Par ailleurs, à plusieurs reprises, j'ai alerté le Gouvernement, la Préfecture de Police de Paris et la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, quant à l'état de dégradation avancée du commissariat central d'Aulnay-sous-Bois. Etant donné la nécessité de donner aux fonctionnaires de Police de la circonscription les moyens de travailler, j'ai donc proposé la mise à disposition gracieuse d'un foncier appartenant à la ville et notre contribution au financement de l'équipement. Malgré l'engagement de vos prédécesseurs, je reste à ce sujet toujours dans l'attente d'une mise en œuvre concrète de cette relocalisation.

Grâce à cette collaboration étroite entre les services de la commune et ceux de l'Etat, depuis mon élection en tant que Maire d'Aulnay-sous-Bois en avril 2014, des résultats probants ont pu être obtenus en matière de tranquillité et de sécurité publiques.

Cependant, depuis les événements survenus en février dernier à Aulnay-sous-Bois, avec l'affaire dite "Théo", la tension reste palpable. Le dialogue semble rompu entre une partie de la population et les forces de l'ordre en particulier dans le quartier de la Rose des Vents.

La Ville d'Aulnay-sous-Bois a pris ses responsabilités. Elle s'est mobilisée afin de créer les conditions d'une reprise du dialogue entre les forces de l'ordre et la population. Le Directeur de la Police municipale a ainsi provoqué plusieurs réunions et répondu à de nombreuses sollicitations d'habitants. Les élus de la municipalité ont aussi rencontré à de nombreuses reprises des responsables associatifs et acteurs locaux afin de parfaire un dialogue demeuré constant. Une journée a enfin été organisée avec l'aide de l'association Prox'Aventure qui a permis à plus de 1300 jeunes d'Aulnay-sous-Bois de faire la découverte des métiers de policier.

Le territoire de la commune d'Aulnay-sous-Bois est, malheureusement et endémiquement, miné par un important trafic de drogue qui a d'ailleurs conduit à intégrer l'un de ses quartiers dans le dispositif de Zone de Sécurité Prioritaire. Alors que nous menions une lutte acharnée contre les trafics de drogue, que ce soit envers les consommateurs comme les trafiquants, cette politique de tolérance zéro se retrouve aujourd'hui fragilisée. La perte de confiance d'une partie des habitants envers les forces de l'ordre a compliqué, voire réduit, la présence de ces dernières dans certains quartiers. C'est le signal qu'attendent les voyous pour amplifier leur trafic. Au final, cette situation est le prétexte à l'installation progressive d'un ordre autre que celui de la République.

Vous avez récemment annoncé la mise en place dès la fin de l'année d'une police de la sécurité quotidienne. Je vous fais part solennellement de l'intérêt de ma commune afin de participer à cette expérimentation.

Je souhaite préalablement vous exprimer mes interrogations. Cette police de la sécurité quotidienne que vous entendez mener doit tirer les leçons de l'échec de la police de proximité, imaginée en 1997 sous le gouvernement Jospin. En effet, celle-ci avait pour objectif de juguler le sentiment d'insécurité par de la présence et du contact, et seulement subsidiairement de prévenir et de réduire la délinquance, cette police n'étant pas définie, à l'origine, comme une police d'ordre public.

Cette précédente doctrine d'emploi doit donc aujourd'hui être revue afin de s'adapter, tant aux politiques locales de sécurité globale, qu'aux phénomènes de délinquance de proximité vécu par l'ensemble de nos concitoyens, avec un double principe : présence et efficacité.

Afin d'atteindre cet objectif, cette police de la sécurité du quotidien doit donc rentrer dans une logique de coproduction de sécurité avec les autres acteurs de la sécurité du quotidien. D'une part avec la Police municipale et les services de médiation municipaux qui sont au plus près de la population. D'autre part, avec les acteurs privés, comme les sociétés privées de sécurité et de gardiennage.

C'est en s'inscrivant dans cette logique de coproduction que la police de la sécurité du quotidien pourra réussir au mieux ses missions de proximité envers les administrés, en s'appuyant sur les acteurs qui connaissent le terrain, mais aussi de prévention et de répression de la délinquance.

La sécurité de mes administrés est l'une des priorités de mon action. Vous pouvez compter sur ma détermination pour co-construire, ensemble, cette politique de sécurité ambitieuse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller régional d'Île-de-France

